

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE SEIZE et le 28 AVRIL à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 22 AVRIL 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - M. Bruno CASSEN - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Michel BREAN - Mmes Laure FAUDEMÉR - Géraldine MADOUNARI - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Pascal DAGES

POUVOIRS :

- M. Michel BREAN donne pouvoir à M. Serge BALAO
- Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Anne SERRE
- Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à Mme Régine LAGOUARDETTE
- Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO
- M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. le Dr Philippe DUCHESNE
- M. Pascal DAGES donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : ADMISSIONS EN NON VALEUR

Le Trésorier Municipal a transmis à la Ville plusieurs listes de créances dont il n'a pu à ce jour effectuer le recouvrement.

Les cinq premières listes concernent le budget principal pour un montant total de 19 329,98 TTC :

- liste 1256290512 pour un montant de 8 732,23 € TTC
- liste 1928830812 pour un montant de 985,11 € TTC
- liste CPIA 2015-11-42000 pour un montant de 2 549,28 € TTC
- liste SRDT 2015-11-42000 pour un montant de 3 239,84 € TTC
- liste SRDT 2015-10-42000 pour un montant de 3 823,52 € TTC.

La liste suivante n° CPIA 2016-4-42006 concerne le budget annexe stationnement pour un montant total de 38 € TTC.

Les listes suivantes n°1995240512 concernent le budget annexe Activités Assujetties à la TVA pour un montant total de 3 707,60 € TTC :

- liste n°1995240512 pour un montant total de 979,53 €
- liste CPIA 2016-4-42007 pour un montant total de 2 728,07 €

Les listes suivantes concernent le budget annexe Eau Potable pour un montant de 20 831,45 € TTC :

- liste 1972970212 pour un montant de 3 556,04 € TTC
- liste 1839580512 pour un montant de 299,75 € TTC
- liste 1908530212 pour un montant de 818,98 € TTC
- liste SRDT 2016-3-42010 pour un montant de 4 881,30 € TTC

- liste CPIA 2015-10-42010 pour un montant de 333,93 € TTC
- liste SRDT 2015-10-42010 pour un montant de 987,46 € TTC
- liste SRDT 2015-10-2-42010 pour un montant de 2 307,15 € TTC
- liste SRDT 2015-10-42010 pour un montant de 7 058,13 € TTC
- liste CPIA 2015-11-42010 pour un montant de 588,71 TTC.

Les listes suivantes concernent le budget annexe Assainissement pour un montant de 26 596,20 € TTC :

- liste 1907330512 pour un montant de 321,87 € TTC
- liste 1840150512 pour un montant de 460,68 € TTC
- liste 1972980212 pour un montant de 4 824,29 € TTC
- liste SRDT 2016-3-42013 pour un montant de 6 796,18 € TTC
- liste CPIA 2015-10-42013 pour un montant de 312,40 € TTC
- liste SRDT 2015-10-42013 pour un montant de 1 620,11 € TTC
- liste SRDT 2015-10-2-42013 pour un montant de 4 001,05 € TTC
- liste SRDT 2015-11-42013 pour un montant de 7 148,27 € TTC
- liste CPIA 2015-11-42013 pour un montant de 1 111,35 € TTC.

Dans la majorité des cas, les poursuites engagées se sont soldées par une décision de justice d'effacement de la dette suite à surendettement ou clôture pour insuffisance d'actifs; dans certains cas les poursuites sont sans effet (procès-verbal de carence suite à saisie, personnes décédées ou disparues...)

Les crédits correspondants sont inscrits dans chaque budget respectif à l'article 6541/6542.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE l'admission en non-valeur au Budget Principal pour le montant total de 19 329,98 € TTC,

APPROUVE l'admission en non-valeur au budget annexe Stationnement pour le montant total de 38 € TTC,

APPROUVE l'admission en non-valeur au budget annexe Activités Assujetties à la TVA pour le montant total de 3 707,60 € TTC,

APPROUVE l'admission en non-valeur au budget annexe Eau Potable pour le montant total de 20 831,45 €,

APPROUVE l'admission en non-valeur au budget annexe Assainissement pour le montant total de 26 596,20 €.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20160428-7-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 29 Avril 2016